

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue à la Place Bell le 31 octobre 2023, à laquelle sont présents :

Michel Demers, Pierre Marchand (virtuel), Carole Imbeault (virtuel), Ray Khalil, Lucas Haddad, Geneviève Barrière et Nicholas étant tous administrateurs de la corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

## Participent également à la réunion :

- Marc DeBlois, Directeur général CCSL
- Valérie Lachapelle, Directrice des services administratifs CCSL
- Marie-France Lachance, Adjointe à la direction CCSL

CA-2023-10-31/001	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU :
	Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.
	(Réf : 1.1)
CA-2023-10-31/002	APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 ET 28 SEPTEMBRE 2023
	IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :
	D'approuver les procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration tenues le 15 et le 28 septembre 2023.
	(Réf : 4.1)

Président



#### CA-2023-10-31/003

# ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATION 2024

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le budget de fonctionnement et d'immobilisation 2024 et d'autoriser son dépôt au Comité exécutif de la Ville de Laval, son envoi à la direction du service des finances de la Ville de Laval et sa publication sur le site Internet de la corporation.

(Réf: 4.2)

#### CA-2023-10-31/004

## RÉVISION DE LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter la Politique des ressources humaines de la corporation révisée tel que proposé.

(Réf: 4.3)

#### CA-2023-10-31/005

### **HUIS CLOS**

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU À 11H46:

Que la rencontre se poursuive à huis clos en présence des administrateurs seulement.

(Réf: 6.0)

Président



## CA-2023-10-31/006

## LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12h03.

(Réf: 7.0)

Michel Demers, président COPIE CONFORME

CA 31 octobre 2023